



Union européenne - Chine : partenaires ou rivales ?

Qu'en est-il d'une stratégie globale pour l'UE vis-à-vis du géant asiatique ? Quelles sont les relations actuelles entre les deux ensembles ? Quels sont les thèmes qui détermineront les relations futures ? La conférence du **9 mars 2010** organisée par l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques) et la Maison de l'Europe de Paris avait pour objectif d'éclairer le public sur l'avenir et l'importance des relations sino-européennes. Animée par **Fabienne Clérot**, chercheuse associée à l'IRIS spécialiste de la Chine, elle a réuni **François Godement**, directeur d'Asia Centre à Sciences Po-Paris et membre du Conseil européen des relations étrangères, **Christian Lechervy**, directeur-adjoint de la Prospective au ministère des Affaires étrangères et européennes et **Zheng Ruolin**, correspondant de *Wen Hui Bao*, journal quotidien de Shanghai.

Fabienne Clérot a introduit la conférence en rappelant quelques points :

- La faible médiatisation des relations sino européennes, *a fortiori* comparée à celles du tandem Chine - Etats-Unis qui occupent une large place dans les médias notamment depuis le Sommet de Copenhague où le G2 a été souvent cité.

- Le caractère majoritairement commercial des relations entre la Chine et l'Union européenne. En effet, la Chine est le deuxième partenaire commercial de l'UE, elle-même le premier partenaire de la Chine.

Pourtant leurs relations sont anciennes. En effet, le 6 mai 1975, la Chine et la Communauté économique européenne (CEE) rétablissent officiellement leurs relations diplomatiques. Mais celles-ci reposent sur des mécanismes dépassés et sont souvent en concurrence avec les relations bilatérales qu'entretiennent la plupart des pays membres de l'UE directement avec Pékin. Actuellement régies par l'Accord de commerce et de coopération conclu en 1985, les négociations visant à développer un nouvel accord de partenariat et de coopération (APC) n'ont pas encore abouti.

- L'existence de tensions entre la Chine et l'UE : l'embargo sur les armes en 1989 ; le report du Sommet UE-Chine prévu à Lyon en décembre 2008 qui s'est finalement tenu à Prague en mai 2009 ; le déséquilibre commercial ; les mesures protectionnistes ; l'évaluation du Yuan ; la propriété intellectuelle ; la question des droits de l'Homme, du Tibet, de Taïwan, de l'Afrique...

Cette relation essentiellement commerciale peut-elle évoluer ? Comment rendre plus concret le dialogue politique ? Qui de la Chine ou de l'UE a le plus besoin de l'autre ?

Les points de convergence existent et restent à confirmer. La crise économique et financière et le regain de tension dans les relations sino-américaines sont peut-être autant d'opportunités pour jeter les bases d'une coopération approfondie et d'une relation renouvelée.

L'état des lieux des relations sino-européennes

Le rapport *A Power Audit of EU-China Relations*, coécrit par **François Godement** et John Fox, qui avait pour objectif initial de faire une analyse sur une longue durée et s'adressait autant aux partenaires chinois qu'aux partenaires européens, a été publié en période de crise (en plein report du Sommet UE-Chine de décembre 2008 à Lyon).

Plus d'un an après ces événements, F. Godement constate que les relations sino européennes ne nécessitent pas forcément de grands sommets ou de grandes résolutions politiques. En effet, les importantes circulations et plates-formes d'échanges existantes entre la Chine et le continent européen permettent aux relations entre ces deux ensembles de se développer malgré l'environnement dit de crise et de fermeture. « *Il y a une espèce d'indépendance de la relation par rapport à ce que l'on peut en dire politiquement* ». Il en va de même pour les opinions publiques qui ignorent ou occultent l'existence de ces événements diplomatiques et de ces sommets.

Ce phénomène est positif car il révèle une certaine spontanéité des relations, le gouvernement chinois ne les contrôle pas totalement. Mais cela a aussi des côtés négatifs : l'importance de ces relations masque certains éléments nocifs qui pourraient devenir inquiétants, tel que le déficit commercial européen avec la Chine qui est aujourd'hui aussi important que celui des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine. De plus, l'UE se montre divisée sur le plan de sa stratégie envers la Chine d'un point de vue économique, politique et diplomatique.

On peut distinguer quatre types de pays :

- *les libre-échangistes* se permettant de critiquer ou de faire pression politiquement sur la Chine car ils opèrent une stricte séparation entre d'une part, les domaines politique et démocratique et d'autre part, les domaines économique et commercial ;
- *les industrialistes* « *assertifs* », soucieux de l'état de leurs relations avec la Chine mais pourtant capables de lui tenir tête car, selon eux, les forces du marché ne doivent pas définir la nature des relations sino européennes ;
- *les mercantilistes* qui ne posent que peu ou pas de conditions à la Chine, pensant qu'entretenir de relatives bonnes relations politiques engendrera des bénéfices commerciaux ;
- et *les suivistes européens* qui développent des relations bilatérales avec la Chine concernant les domaines d'intérêt mutuel, préférant déléguer au niveau communautaire toutes les grandes questions.

Ces divergences ne permettent pas à l'UE d'avoir une stratégie commerciale commune avec Pékin. En effet, la Chine, pays régi par le communisme mais fonctionnant sous le régime libéral, n'a jamais eu à faire de concessions envers l'Europe, ne pensant pas que le Tibet ou les droits de l'Homme représenteraient un obstacle à ses relations commerciales avec l'UE.

Le résultat est qu'aujourd'hui il existe un décalage dans la relation. Bien que plus sobre, la relation reste encore hésitante. Et de fait, l'UE a demandé qu'apparaisse dans le communiqué du Sommet de Prague de mai 2009, et ce pour la première fois, la notion de réciprocité dans les relations. Ainsi, l'UE demande implicitement à la Chine de commencer à faire des concessions.

Selon F. Godement, les relations sino européennes se trouvent actuellement dans une impasse. En effet des problèmes persistent, entre autres le déficit commercial, la surévaluation du yuan, la question des droits de l'Homme, le partenariat de coopération européen et chinois qui ne connaît aucune avancée. Il conclut en disant que malgré des « *difficultés qui ne sont pas encore totalement perceptibles sur le plan politique, nous assistons plutôt à un recul dans les relations* ».

Une rivalité réelle ou supposée ?

Cette question de la rivalité se pose depuis une dizaine d'années, depuis la crise asiatique de 1997 plus précisément. Sans être pour autant rivales qui signifie être « adversaire, combattant, ennemi » selon la définition du petit Robert, Pékin et Paris se voilent la face depuis plusieurs années selon **Christian Lechervy**.

Depuis 1996, l'UE a formalisé peu à peu ses politiques asiatiques et a, en un certain sens, renoncé à les construire à partir de la seule relation avec Pékin, constituant ainsi par exemple le bureau du Dialogue Europe-Asie (ASEM), un dialogue UE-ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Cette extension des relations européennes en Asie s'est faite au niveau des gouvernements et n'a donc pas facilité les discussions sur la défense de droits de l'Homme notamment. En effet, ce sujet n'a pu être abordé qu'entre acteurs non officiels ou non étatiques via les ministres, les fonctionnaires, les acteurs non gouvernementaux, les lobbies, les industriels... Par ces biais « *l'UE fait connaître à Pékin plus explicitement ce qu'elle juge aujourd'hui dans ces intérêts, y compris en matière de sécurité* » (nucléaire iranien pour lequel la Chine n'a toujours pas pris de sanction au sein des Nations unies par exemple). En réalité, la rivalité EU-Chine existe du fait de leurs objectifs stratégiques divergents.

La conquête du monde par la Chine ne correspond pas à un désir purement politique mais à une obligation économique et sociale. Du fait de l'absence de ressources naturelles sur son territoire, elle doit multiplier les accords de coopération avec, entre autres, des pays d'Afrique et d'Amérique latine. Concrètement, cela peut s'observer par l'intense activité des entreprises chinoises étatiques ou non dans ces zones. Cette conquête prend aussi une forme financière.

En effet, si l'on observe le cas de l'Allemagne pour l'année 2008, les investissements chinois vers l'Allemagne sont équivalents en volume financier aux investissements allemands dans la République populaire de Chine (de l'ordre du milliard d'euros). « *Ces investissements ne sont pas seulement des stratégies d'appropriation de marques, de technologies, mais sont aussi un moyen d'assurer le maintien et l'orientation des flux d'investissement vers la Chine* ». Ces investissements ont été nécessaires pour que le PIB chinois connaisse une telle augmentation.

Mais deux perturbations sont à considérer : les opinions publiques et la nouvelle compétition et concurrence avec les Etats sur la même ligne de produit. « *Ce qui est certain c'est que ni les Chinois, ni les Européens ne sont aujourd'hui dans des stratégies économiques de hit and run, il faut inventer les conditions de coproduction* ». En revanche, ces accords ne se feront pas à deux, mais nécessairement avec des partenaires tiers, tels que le Brésil ou la Corée.

Un des grands enjeux est donc de développer ou d'inventer une nouvelle gestion de la gouvernance mondiale. Certains pré-requis sont pourtant nécessaires. Par exemple, une contribution plus significative à la gestion internationale de la part de la République populaire de Chine car il est évident qu'il y a une attente de la communauté internationale, et surtout des quatre membres du P5 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU), pour que la Chine soit un acteur plus proactif. Cette pro-activité ne doit pas se transformer en une cogestion des affaires internationales selon un modèle dit du G2 mais plutôt en un partenariat triangulaire avec les autres pays émergents.

Le poids de l'Histoire

Selon **Zheng Ruolin**, l'incompréhension mutuelle entre la Chine et l'UE provient d'une différente interprétation de la mémoire historique, d'une différente référence au passé. Ce sont ces divergences qui permettent de mieux comprendre les relations actuelles. « *Les Chinois sont un peuple qui ont une longue histoire mais aussi une longue mémoire* ».

Il existe entre les Chinois et les Européens une importante différence quant à leur « *référence au passé* ». En effet, pour la majorité des Européens, un fait actuel ne fera resurgir des souvenirs que s'ils sont relativement récents (de la génération précédente au plus tard). A contrario, les Chinois (et même les « Chinois de la rue ») ont une mémoire à la fois collective et à long terme importante. En témoigne, pas exemple, l'émotion suscitée à la fin de l'année dernière par la condamnation et l'exécution du ressortissant britannique accusé de trafic de drogue. Cet événement a fait remonter des souvenirs datant de 1840 et de la Guerre de l'opium. Les autorités chinoises l'ont exécuté faute de preuves de son innocence alors que le gouvernement britannique demandait la clémence chinoise. Cela ne constituait pour les Chinois que la stricte application de la loi, et aux yeux de beaucoup d'entre eux la demande britannique était injustifiée et constituait une violation de la souveraineté chinoise. De plus, la force avec laquelle les Britanniques ont condamné cet acte a fait resurgir de douloureux souvenirs – le Traité de Nankin qui signait la fin de la Guerre de l'opium imposait notamment aux Chinois de céder Hong Kong, de payer une indemnité de guerre, de transférer leurs droits de douane aux Anglais. Alors « *comment peut-on imaginer que les Chinois puissent céder sur la condamnation de ce ressortissant pour trafic de drogue ?* ».

Zheng Ruolin rappelle que le traité signé avec la Russie en 1858 entraînant la perte d'un territoire de 600 000 km² pour la Chine ou encore le protocole Boxer de 1901 qui imposait à la Chine de payer une somme colossale (900 millions de taels, soit 6 milliards de dollars américains actuels) sont des événements qui restent gravés dans la mémoire collective chinoise et qui peuvent aujourd'hui encore expliquer des réactions parfois excessives.

Zheng Ruolin dit s'être aperçu que, en dépit du fait qu'il soit correspondant à Paris depuis quinze ans, il ne parvient à rapporter à ses lecteurs que des apparences de l'Europe. Et inversement, car la Chine décrite dans la presse ou la littérature européenne est très différente de la Chine réelle. Il regrette le manque de compréhension entre nos deux peuples et considère que cela constitue l'obstacle le plus important au rapprochement des deux ensembles.

Pour conclure, F. Godement s'est étonné des préoccupations européennes presque toujours tournées vers « *l'exotisme chinois et l'intérêt ou non de ce qu'il s'y passe* » plutôt que vers la situation de l'UE qui est loin d'être brillante. Il estime nécessaire une remise en cause intra-européenne avant d'envisager que l'UE et la Chine deviennent partenaires.

(Synthèse rédigée par Pauline Verjut, IRIS, 2010)